

EN FOI DE QUOI, les plénipotentiaires ont signé le présent Protocole final et y ont apposé leurs sceaux.

FAIT à Ottawa, le 30 mars 1971, en double exemplaire, en langues anglaise, française et allemande, chacun des textes faisant également foi.

Pour le Canada
JOHN MUNRO

Pour la République fédérale d'Allemagne
PROFESSOR DR. KURT JANTZ